



Confinement : l'autorééducation à la rescousse



Crédit photo

Vous êtes un professionnel de la rééducation mais vous ne pouvez, pour l'heure, plus intervenir à domicile ? Vous pouvez continuer d'accompagner vos patients, et leur permettre de s'autorééduquer. Étirements, renforcement musculaire, exercices pour les plus petits... La fondation pour la paralysie cérébrale met en ligne gratuitement des modules d'autorééducation à destination des personnes handicapées. De quoi éviter une perte des acquis durant la longue période de confinement en cours...

Les professionnels qui assurent le suivi en temps normal peuvent accompagner leurs patients dans le choix des exercices, par le biais de communications téléphoniques. Ils pourront aussi guider les aidants, lorsque leur intervention s'avérera nécessaire.

Bâti par des professionnels de la rééducation, les modules sont disponibles ici :

<https://www.fondationparalysiecerebrale.org/actualites/auto-reeducation-en-periode-de-confinement-covid-19>